



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
De la Ligue de Football d'OCCITANIE
Samedi 19 NOVEMBRE 2022 à partir de 12 h 30 (émargement)
Début de l'Assemblée Générale à 14 h 00

12 h 30 – 14 h 00

- Emargement, Vérification et enregistrement des pouvoirs

A 14 h 00 ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par la Secrétaire Générale

- Appel des Délégués
- Mot de bienvenue du Président de la LFO
- Présentation des modalités de l'Assemblée Générale

VOLET ADMINISTRATIF

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale par voie dématérialisée du 25 Juin 2022
 - Vote
- Présentation du rapport d'activité de la saison 2021 / 2022 par Madame la Secrétaire Générale
 - Vote

VOLET FINANCES

- Rapport financier au 30 juin 2022 par la Trésorière Générale
- Lecture du rapport de la Trésorière Générale
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes
 - Vote
- Affectation du résultat
 - Vote
- Présentation du Budget Prévisionnel 2022 / 2023 par la Trésorière Générale
 - Vote
- Travaux sur le Centre Régional du Football Georges Favre
 - Présentation du projet
 - Présentation des différentes étapes à venir

VOLET ELECTIONS

- Election des délégués des clubs participants aux championnats nationaux libres seniors au comité directeur de la Ligue du Football d'Occitanie
 - Vote



- Election des délégués des clubs participants aux championnats nationaux libres seniors aux Assemblées Fédérales (FFF – LFA)
 - Vote
- Election des délégués par tranche de 50 000 licences aux Assemblées Fédérales (FFF – LFA) pour un mandat d'une saison.
 - Vote

PAROLES A NOS PARTENAIRES

INTERVENTION DE LA LFA SUR LA PROTECTION DES LICENCIES

INTERVENTION DES PERSONNALITES

MOT DU PRESIDENT DE LA LIGUE

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE